

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 00503

Numéro SIREN : 377 509 260

Nom ou dénomination : ALX TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 01/03/2024 sous le numéro de dépôt 4315

ALX TECHNOLOGIES
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 302, Rue de Thor
34000 MONTPELLIER
377 509 260 RCS MONTPELLIER

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 29 FÉVRIER 2024

Les soussignés :

- La société GCNR ÉNERGIE, propriétaire de 2 400 actions, représentée par Monsieur Guillaume PÉCHINÉ, en sa qualité de Président
- La société GDLX, propriétaire de 600 actions, représentée par Monsieur Frédéric GAUCH en sa qualité de Président

Seuls associés de la société ALX TECHNOLOGIES, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros dont le siège social est sis 302, Rue de Thor à MONTPELLIER (34000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 377 509 260, ont pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Suite aux cessions de titres intervenues ci-après intervenues ce jour :

- Monsieur Frédéric GAUCH a cédé la totalité des 5 actions qui lui appartenaient dans la société ALX TECHNOLOGIES à la société GCNR ÉNERGIE
- La société GDLX a cédé 2 395 actions qui lui appartenaient dans la société ALX TECHNOLOGIES à la société GCNR ÉNERGIE

L'unanimité des associés décide de nommer en qualité de Directeur Général, pour une durée illimitée :

La société GCNR ÉNERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros

Dont le siège social est sis 251, Rue Archimède à MAUGUIO (34130)

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 982 812 273

GP FG

DEUXIÈME DÉCISION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et des actes subséquents à l'effet d'accomplir toutes formalités

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

P/ la SAS GCNR ÉNERGIE
M. Guillaume PÉCHINÉ



P/ la SAS GDLX
M. Frédéric GAUCH

